

Fédération des Magistrats,  
des Enseignants et du Personnel  
de l'Etat du Valais

Zentralverband der Magistraten,  
der Lehrerschaft und des Personals  
des Staates Wallis

# DOCUMENTATION DE PRESSE

## SOMMAIRE

2

Communiqué de presse

3

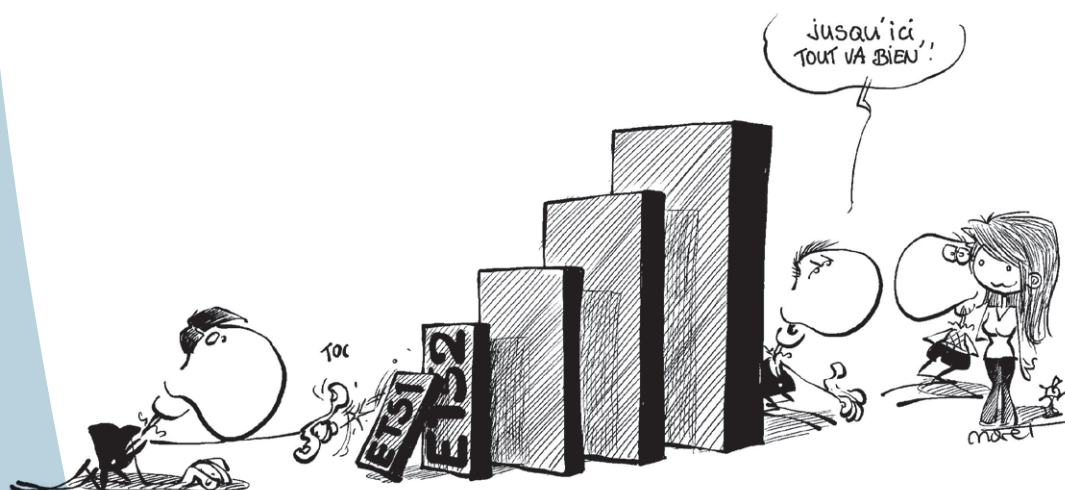
Baisses d'impôts  
Comment s'enfoncer  
dans la crise

4

ETS1 n'était que le début...

5

...ETS2 est la suite



Assemblée des délégués, 7 novembre 2015

FMEP –Préfleuri 9, case postale 503, 1951 Sion

Tel: 027 323 40 43 Fax: 027 323 40 50

[www.fmep.ch](http://www.fmep.ch) / [fmep@netplus.ch](mailto:fmep@netplus.ch)

# La FMEP dénonce les mesures d'économies sur le personnel

Elle oppose un non ferme au dernier paquet d'économies de 6.6 millions annoncé par le Conseil d'Etat. Inégalitaire et discriminatoire, il pénalise uniquement certains employés, soit les plus fidèles et les plus performants. Si les comptes de l'Etat sont en négatif, la raison n'est pas celle d'une fonction publique surdimensionnée et trop payée. La FMEP demande de réexaminer les recettes fiscales nécessaires pour éviter une baisse des prestations aux 332'000 Valaisannes et Valaisans.

C'était à la fin août. Le Gouvernement annonçait une nouvelle coupe de 6.6 millions dans les aménagements salariaux des employés d'Etat et des enseignants. Parts d'expérience et primes de performance ont été fixées à leur plus bas niveau possible (0.6). C'est non seulement inégalitaire, mais aussi incompréhensible. La mesure touche surtout des employés fidèles et motivés, à qui on refuse la juste reconnaissance de leur travail. La FMEP demande le réexamen annuel de cette mesure et à terme une compensation intégrale du manque à gagner provoqué par ce paquet d'économies.

## La facture aux Valaisannes et aux Valaisans

Les dix baisses fiscales cumulées depuis 2000 représentent dès 2012 un manque à gagner de 242 millions par an. La population valaisanne récolte les fruits de ces choix politiques. L'Etat doit trouver 120 millions de francs par an s'il veut présenter des finances publiques conformes au double frein aux dépenses et à l'endettement. A qui la facture? Aux citoyennes et aux citoyens du canton d'abord. On va réduire ou supprimer des prestations dans les écoles, la santé, l'entretien des routes et la sécurité. Ensuite aux 18'000 employés du service public en général. Ce sont eux qu'on retrouve toujours en première ligne, eux qui subissent les coupes voulues par le Politique. Eux également qu'on retrouve plus solidaires que jamais pour faire entendre leur voix.

## Revenir à une fiscalité équilibrée

Seul chemin viable pour la FMEP et le Grand Conseil: examiner le retour au niveau d'impôts qui prévalait avant l'avalanche de cadeaux fiscaux accordés depuis 2000 (voir annexes). Le Conseil d'Etat dispose dès aujourd'hui de ce levier. L'article 237 de la loi fiscale (voir annexes) prévoit qu'il peut proposer une augmentation d'impôts après deux exercices financiers déficitaires. C'est le cas. La FMEP et ses 9500 membres attendent du Politique qu'il prenne ses responsabilités et qu'il utilise cette marge de manœuvre. Pour ses employés et l'ensemble de la population du canton.

Informations complémentaires:

**Marylène Volpi Fournier, Présidente de la FMEP**  
au 078 607 11 06

**Urs Zenhäusern, Directeur de la FMEP**  
au 079 449 36 31

# Baisses d'impôts

## Comment s'enfoncer dans la crise

### **Cadeaux fiscaux : couper la branche sur laquelle on est assis.**

Comment se priver de 242 millions de francs par an? Le Canton a répondu à la question avec une insouciance consternante, grâce à deux petits mots qui font mouche en période électorale: baisses d'impôts. On a perdu 200 millions de recettes fiscales jusqu'en 2012, 242 millions après. Le calcul est vite fait. Si on revenait au modèle fiscal qui prévalait avant 2002, on ne serait pas aujourd'hui à se battre et à débattre de la mauvaise santé des finances publiques.

Exemple de ce pilotage à vue: en 2012, alors même qu'apparaissent les prémices d'une péjoration des budgets de l'Etat, le Parlement approuve un nouveau cadeau fiscal de 42 millions de francs. Cette imprévoyance se paie cash: en 2013, les comptes cantonaux enregistrent un déficit de 83 millions.

### **Referendum de l'UDI, une menace supplémentaire.**

Le 20 avril dernier, l'Union des Indépendants a déposé près de 4'400 signatures contre la hausse de l'impôt sur les véhicules à moteur et la création d'un impôt minimum sur le capital des petites et moyennes entreprises. Ces mesures faisaient partie du décret pour l'équilibre du budget 2015, validé par le Parlement en décembre 2014. Si le peuple valaisan acceptait le referendum en votation populaire, l'Etat devrait économiser 26 millions supplémentaires sur le dos des citoyens valaisans et du service public.

### **Réforme fiscale de l'imposition des entreprises, une nouvelle épine dans le pied.**

Ce chantier lancé par le Conseil fédéral vise à mettre la fiscalité des entreprises suisses à l'heure internationale, notamment en supprimant certains privilèges, notamment pour les multinationales.

En Valais, la facture de la réforme se monterait entre 40 et 70 millions de francs par an, selon les propos mêmes de M. le Conseiller d'Etat Maurice Tornay. Les Chambres fédérales doivent encore se prononcer sur l'ensemble du paquet.

### **Revenir sur les cadeaux, une étape obligatoire?**

Oui. La FMEP ne voit pas comment l'Etat pourrait atteindre ses objectifs d'économies uniquement avec des mesures structurelles, déjà douloureuses. Elles ne suffiront pas.

L'impôt reflète le coût des services fournis à une population: de lui dépendent notamment la qualité de la formation, de la santé, de l'entretien des routes. Pendant des années, le Canton a bradé ses prestations. Revenir sur certaines baisses fiscales, ce serait retrouver l'équilibre de la façon la plus équitable qui soit, en répartissant l'effort sur tous les citoyens. Que ce soit au niveau cantonal ou communal.

La FMEP demande également d'examiner d'autres rentrées pour l'Etat comme le niveau des émoluments perçus pour certains actes ou la facturation de certaines prestations fournies à des tiers.

# ETS1 n'était qu'un début...

## Quand le provisoire prend racine.

ETS1, c'était le premier étage de la fusée «Mesures d'économies» du canton. On annonçait ses mesures comme provisoires, le temps de traverser la tempête. Elles sont devenues quasi définitives. Ce n'est donc pas demain que Valaisannes et Valaisans retrouveront par exemple un taux d'encadrement satisfaisant de leurs enfants dans les écoles.

Quant au personal stop, il est lui aussi prolongé jusqu'en 2019 au moins. L'administration cantonale fait déjà beaucoup avec peu. On lui demande de faire beaucoup plus avec encore moins. De 2000 à 2014, la population du canton a augmenté de 55'000 personnes (+ 20%). Pour l'Etat, cela implique de s'adapter aux demandes de prestations en tous genres de ces nouveaux citoyens, à l'école, à l'hôpital, sur les routes. Cherchez l'erreur...

## Budget 2016, on charge encore plus le navire.

A la fin août 2015, le Gouvernement annonce un train de mesures d'économies supplémentaires de 6.6 millions de francs pour les employés de la fonction publique. Une décision d'autant plus incompréhensible qu'elle pénalise les plus fidèles, les plus motivés et les plus performants des serviteurs de l'Etat. La FMEP demande que cette mesure soit réexaminée chaque année et qu'elle soit ensuite compensée dès que possible.

## 4 citoyens sur 10 avaient dit non à ETS1. Et alors ?

La FMEP avait lancé en 2014 un referendum contre ce premier paquet d'économies. En votation populaire, 4 citoyens sur 10 avaient dit NON à ETS1. Ces citoyens, le Gouvernement et le Parlement les traitent comme s'ils ne s'étaient jamais exprimés. Ils ont certes consenti à réfréner très légèrement certaines économies par quelques mesures cosmétiques. Mais on est loin d'avoir entendu la forte minorité qui est sortie des urnes le 30 novembre 2014. La très élevée proportion de bulletins blancs (5300) témoigne par surplus du scepticisme de la population valaisanne sur ce premier wagon des mesures d'économies.

# ...ETS2 est la suite

## Les économies, c'est maintenant.

Le deuxième étage de la fusée «économies» est de loin le plus cossu. Soucieux d'obtenir une expertise neutre sur son train de vie, le Canton a mandaté l'institut spécialisé Bakbasel. Son verdict: en comparaison intercantonale, certaines prestations comme les allocations familiales, l'aménagement du territoire, les allocations familiales ou le soutien aux retraités coûtent un peu trop cher.

Conséquence de cette générosité jugée excessive, l'Etat du Valais souffre d'un déficit structurel de 70 millions. Qu'il faudra trouver pour équilibrer les finances publiques. Fin octobre, les services de l'Administration cantonale ont rendu leur copie, à l'issue d'un processus interne de traque aux économies. En mars 2016 déjà, le Conseil d'Etat choisira les mesures à intégrer au budget 2017.

## Passer d'un extrême à l'autre, mode d'emploi.

La FMEP l'a dit. Elle le répète. Elle ne s'oppose pas aux mesures proposées par Bakbasel. Mais quand le Conseil d'Etat rajoute de son propre chef 50 millions d'économies supplémentaires aux 70 millions de Bakbasel, c'est insoutenable.

## ETS1 a taillé dans le muscle, ETS2 s'attaque à l'os.

Les conséquences, la population valaisanne sera la première à les ressentir. La réorganisation des services de l'Etat ne suffira évidemment pas pour atteindre l'objectif des 120 millions. Ces économies se traduiront forcément par la diminution ou la disparition des prestations aux citoyens. Elles se ressentent déjà. Dans le Nouvelliste, l'Association valaisanne des entrepreneurs (AVE), peu connue pour ses interventions en faveur du service public, écrivait récemment sous la plume de son directeur Serge Métrailler: «36% des routes cantonales sont dans un état critique.» Et il y a bien plus préoccupant que les routes; la formation, la sécurité, toutes les prestations liées à la santé dans le secteur paraétatique (hôpitaux, centres médico-éducatifs comme la Castalie). Autre exemple dans le NF du 29 octobre, dans un article consacré au manque de moyens dans les soins à domicile. Membre du Conseil de la Fondation Saint-Jacques, qui regroupe les homes de St-Maurice, Muriel Favre Torelloz souligne: «Depuis son établissement l'an dernier, le budget 2015 a bel et bien été revu à la baisse cette année, notamment pour la planification du personnel et des soins, alors qu'elle avait été approuvée.»

Et ce n'est qu'un avant-goût de ce qui nous attend.

## Un public captif.

Les 9500 membres de la FMEP forment un public captif, toujours en première ligne, facile à tondre. Ce sont à eux qu'on veut faire payer une grande partie de l'addition. La Fédération ne restera évidemment pas les bras croisés. Le Canton ne s'épargnera pas le débat essentiel de l'adaptation de la fiscalité. Le double frein valaisan à l'endettement et aux dépenses, un des plus rigides de Suisse, doit aussi être révisé.